



L'information juridique du SDI

Décryptage des sujets qui ont marqué votre actualité ce mois-ci



L'expertise de nos juristes pour votre entreprise !

Réformes, nouvelles obligations, évolutions du droit, démarches administratives : il n'est pas toujours simple pour un chef d'entreprise de suivre une actualité juridique en constante évolution.

C'est pourquoi le SDI met à votre disposition, chaque mois, **une veille juridique spécialement pensée pour les TPE et les indépendants.**

Articles pratiques, réponses aux problématiques les plus fréquentes, décryptages accessibles et vidéo explicative : cette newsletter vous aide à comprendre rapidement ce qui change et surtout ce que cela implique concrètement pour votre entreprise.

Notre priorité : **vous faire gagner du temps, vous aider à anticiper et défendre vos intérêts au quotidien.**

L'actualité juridique du mois



Le congé supplémentaire de naissance

Un nouveau droit ouvert aux parents depuis le 1er janvier 2026

[Lire l'article complet](#)

Nos juristes vous informent :



L'indemnité d'éviction en cas de congé ou de refus de renouvellement du bailleur

Une protection offerte au locataire titulaire d'un bail commercial.

[Lire l'article complet](#)



Le temps de travail et le temps de trajet

Bien comprendre les règles de décompte et la rémunération associée permet d'éviter tout conflit avec ses salariés.

[Lire l'article complet](#)



Accès libre dans les salles de sport

Attention aux nouvelles règles

[Lire l'article complet](#)



L'interdépendance des contrats

Un levier juridique méconnu

[Lire l'article complet](#)

Découvrez notre vidéo juridique du mois :

Dans cette vidéo, nous vous expliquons tout ce que vous devez préparer côté administratif pour être prêt le jour de la visite de l'inspection du travail. Documents obligatoires, affichages, registres... nous faisons le point !

Inspection du travail

Comment bien se préparer ?



Se préparer avant la visite de l'inspection du travail

Syndicat des Indépendants et des TPE

www.sdi-pme.fr

Cet email a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}

*Si vous ne souhaitez plus recevoir des emails de notre part,
vous pouvez vous désinscrire en suivant ce lien : [se désinscrire](#)*